

EXTRAIT D'UNE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14/10/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
26	21	25

Vote
A l'unanimité
Pour : 25
Contre : 0
Absstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous Pref
Le :
Et
Publication ou notification du :

L'an 2025, le 14 Octobre à 18:15, le Conseil Municipal de la Commune de HORNAING s'est réuni à la , lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DELANNOY Frédéric, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 07/10/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 07/10/2025.

Présents : M. DELANNOY Frédéric, Maire, Mmes : CHATELIN Sandrine, DE BOER Vanessa, DELBECQ Sylvie, DELCROIX Séverine, DESMYTER Gaëlle, DUHEM Gwenaëlle, FIEVET Christelle, MOREAU Valérie, MUREZ Dolorès, NOULETTE Jessica, VANDEWALLE Stéphanie, VILCOT Lise-Marie, MM : ACCETTONNE Grégory, DESMOUCELLE Didier, GAZET Christian, HOCQ Daniel, JAMROZ Alain, REMY Benoît, SERRURIER Yvon, VELU Philippe

Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : HOUZE Marie-Martine à M. VELU Philippe, RASSE Virginie à M. DESMOUCELLE Didier, MM : CLOCHARD Jean-François à M. HOCQ Daniel, RATAJCZAK Christophe à M. DELANNOY Frédéric

Absent(s) : M. SAVARY Gabriel

A été nommé(e) secrétaire : Mme MOREAU Valérie

202554 – SUBVENTION 2026 AU CLUB FENAIN-HORNAING ECHECS

Il est proposé au Conseil Municipal d'allouer à l'association FENAIN-HORNAING ECHECS, une subvention d'un montant de 850.00 € (huit cent cinquante euros) pour l'organisation de l'Open d'échecs qui se déroulera le 14 février 2026.

Après délibération, Le Conseil Municipal, à l'unanimité dont deux élus ne prenant pas part au vote,

DECIDE d'accorder une subvention de 850 € (huit cent cinquante euros) à l'association FENAIN-HORNAING ECHECS

Cette dépense sera reprise à l'article 65748.30 du budget primitif 2026.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 15/10/2025
Le Maire
Frédéric DELANNOY

